

LE SEL EMBRUNAIS

Association déclarée W 052002068

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 2 Février 2018

Les membres de l'association se sont réunis sur convocation établie par le collectif avec l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral de l'exercice 2017
- Rapport financier, approbation des comptes et quitus
- Rapport sur la Route des SEL
- Fixation de la cotisation 2018
- Renouvellement du collectif
- Projets 2018 : appels aux animations
- Questions diverses

Une feuille de présence à laquelle ont été attachés les pouvoirs, a été établie et est signée par les participants. Le quorum de 26 votants comprenant les personnes présentes et les personnes représentées étant atteint, la réunion peut commencer à 19 heures.

1 – Le rapport moral établi par le collectif est lu par Ginette. Il fait état des actions menées en 2017 soit 17 sorties dont 11 hors marchés mensuels.

Une étude a été menée par Arlette sur la nature des échanges (207 en 2017) et c'est le jardinage (travaux ou récoltes) qui devance toutes les autres activités, suivis par les préparations culinaires et l'informatique. A noter que l'informatique connaît une progression importante grâce à Gisèle.

2 – Rapport financier : Thierry présente le rapport financier qui n'appelle pas de commentaires. Les comptes sont approuvés et quitus est donné au Trésorier. Le solde positif de 858,93 € amène des questions mais il est collectivement décidé de maintenir le montant de la cotisation et de garder une réserve pour le cas où la salle de réunion deviendrait payante.

Les membres du SEL remercient la Commune d'Embrun pour la mise à disposition gratuite de la salle depuis 2008.

3 – Cotisation : étant donné l'état des finances du Sel, la cotisation est maintenue à 8 €.

4 – Route des Sels : Anne fait un exposé de la situation en 2017 et répond à de nombreuses questions. Rappel : la cotisation est de 7 € et se fait sur internet. La nuitée est de 60 sourires. Il y a 3219 adhérents au niveau national dont 6 à Embrun. On a décompté 6000 nuitées en 2017 dont 32 à Embrun.

Il est maintenant exigé un crédit et un débit chaque année sur le compte SEL pour s'inscrire à la Route des Sels.

5 – Modification du Règlement Intérieur : Thierry expose le souhait du collectif, à savoir réduire l'allocation de départ de 500 à 200 sourires. Dans un souci d'équité, les sélistes anciens se verront retirer 500 sourires lors du renouvellement de 2018. Après discussion, la mesure est approuvée à l'unanimité moins une voix.

6 – Création d'une page Facebook : Gisèle propose la création d'une page Facebook qui serait alimentée par les photos prises lors des marchés et sorties. Après réponse aux nombreuses questions posées par les sélistes, le projet est adopté. Cette page devrait permettre une plus grande visibilité de notre SEL.

7 - Renouvellement du collectif : il est fait appel aux candidatures afin de renouveler comme chaque année le collectif pour l'exercice 2018 en précisant bien que toute candidature doit être motivée par l'engagement de participer aux travaux du Sel.

Font acte de candidature :

Huguette Bertin

Anne Colombe Dautremer

Claire Lutz

Gisèle Pena

Ginette Saint Denis

+ Anne pour la Route des Sels

La liste est soumise aux participants qui n'émettent aucune objection et votent à l'unanimité pour ce nouveau collectif.

Une clé du placard est remise à Ginette et une sera remise à Claire qui accepte de prendre en charge la trésorerie.

6 – Projets :

- Une rando au clair de lune le jeudi 1^{er} Mars sous la responsabilité de Gigi.
- Le 9 mars : schmilblick
- Le 13 avril : jeux de société
- Marchés les 11 mai, 8 juin

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 00.